Assérac

Batz-sur-Mer

Camoël

Férel

Guérande

Herbignac

La Baule-Escoublac

La Turballe

Le Croisic

Le Pouliguen

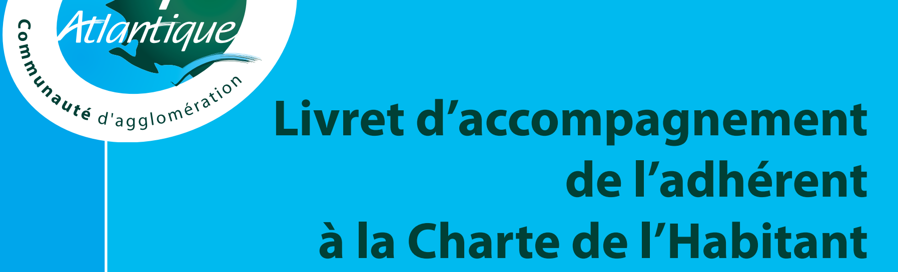
Mesquer

Pénestin

Piriac-sur-Mer

Saint-Lyphard

Saint-Molf



Livret d'accompagnement de l'adhérent à la Charte de l'Habitant

Vers un jardinage sans pesticide



réalisé en partenariat avec



www.cap-atlantique.fr

Editorial

« Âgés de 20 à 77 ans, actifs, retraités, élus… tous différents mais tous réunis autour d'une même volonté : la réduction de l'utilisation des pesticides. Nous sommes ainsi une soixantaine d'habitants du territoire de Cap Atlantique à avoir participé à un groupe de travail.

Préserver l'environnement et protéger la santé des jardiniers amateurs, de leurs enfants ou de leurs voisins nous semble important. Personne n'a foncièrement envie de s'exposer à des substances toxiques, alors nous avons fait le choix de ne pas les utiliser. Nous avons tous à y gagner, même notre porte-monnaie… Parce que des solutions naturelles existent et qu'elles ont fait leurs preuves.

En participant à la conception de ce livret, nous avons souhaité aider les habitants du territoire de Cap Atlantique à s'engager dans le jardinage au naturel. Posons-nous quelques questions simples sur notre relation au jardin pour réinventer un nouveau lien avec lui. Faire autrement est source de plaisir. Les pesticides sont dès lors obsolètes. En vous souhaitant bon jardinage et longue vie à votre jardin. »

Les habitants ayant participé à sa conception

« Notre territoire est étroitement lié à l'eau qui le façonne. Nos communes se sont construites autour de cette ressource, des activités et du cadre de vie qu'elle engendre. Préserver l'eau, sa qualité et les milieux aquatiques en général, est un enjeu majeur.

Dès 2005, Cap Atlantique et les 15 communes du territoire se sont ainsi engagées à réduire l'utilisation des pesticides sur les espaces publics en signant la « Charte pour entretenir les espaces verts et espaces publics sans polluer ». Les pratiques des services techniques communaux évoluent dans ce sens depuis plusieurs années. Cela se concrétise par les plans de désherbage communaux et la gestion différenciée.

Parallèlement, une sensibilisation du grand public est menée (participation aux manifestations sur le jardinage...). Avec la Charte de l'habitant « vers un jardinage sans pesticide », Cap Atlantique et les communes, ensemble, souhaitent atteindre un public toujours plus large. Chacun est acteur de la qualité des eaux. Ayons bien conscience de cela. Les habitants ayant participé à la conception de ce document l'ont bien compris. Qu'ils en soient remerciés. »

Yves METAIREAU, Président de Cap Atlantique

« Cap Atlantique et le CPIE Loire Océane ont construit avec les communes un cadre permettant aux habitants de s'exprimer sur le jardinage. Fort de ses convictions, chacun a eu la parole. Ces échanges ont abouti à la rédaction de la Charte et de ce livret d'accompagnement.

Le jardin pédagogique de Cramphore géré par le CPIE avec une équipe de bénévoles en constituera l'un des supports de diffusion. La mise en œuvre des principes d'éco-jardinage y apporte déjà sa plus-value, notamment sur les plans de la biodiversité, de la convivialité, et de l'entraide.

Parce que le jardinage a existé bien avant les pesticides, et que jardiner au naturel apporte bien plus que jardiner avec des produits chimiques et souvent toxiques. »

Lionel LEMERLE Président du CPIE Loire Océane

Introduction

Je serai le porte parole des habitants au fil de la lecture de ce livret

Ce livret accompagne la Charte de l'Habitant « Vers un jardinage sans pesticide ». Il est le fruit d'une démarche collective des habitants ayant participé aux groupes de travail animés par le CPIE autour d'un objectif partagé : réduire, voire bannir, l'utilisation des pesticides dans les jardins potagers ou ornementaux des particuliers.

Il apportera au lecteur quelques principes de base et des conseils pour aller plus loin dans la recherche d'alternatives aux désherbants et autres insecticides chimiques.

Il vise également à susciter l'intérêt pour le jardinage sans pesticide en amenant chaque jardinier à s'interroger sur ses pratiques et le sens qu'il donne à cette activité de loisir et de plaisir. Pour jardiner différemment, interrogeons-nous sur nos motivations, la vocation donnée à notre jardin, sa fonction et nos méthodes !

Sommaire

*Les mots définis dans le glossaire sont signalés par un astérisque **

Un beau jardin

Des définitions

Le jardin est défini comme un terrain, souvent clos, où l'on cultive des **végétaux utiles** (légumes et arbres fruitiers) **et/ou d'agrément** (fleurs et arbustes ornementaux).

En Occident, les **jardins à vocation esthétique** ou symbolique sont de deux types : le jardin *régulier* impose sa symétrie à une nature domestiquée (jardin *italien* de la Renaissance, jardin *« à la française »* du XVIIe siècle), alors que le jardin *paysager* simule le pittoresque d'un paysage naturel varié (jardin *anglais* ou *« anglo-chinois »* des XVIIIe et XIXe siècles). *(source : Le petit Larousse illustré - 2002)*



Le jardin est toujours **l'expression de la personnalité** de son créateur et d'une certaine représentation du monde. L'alignement des végétaux peut montrer l'autorité du jardinier sur la nature. À l'inverse, certains jardins peuvent être de véritables refuges pour la nature par un souhait de laisser-faire.



A chacun ses envies

L'utilisation que nous faisons d'un jardin nous est propre. Espace de détente ou défi personnel, il est l'expression de ce que nous voulons en faire. **Avant toute chose, il s'agit de concevoir notre jardin selon nos envies et nos contraintes :** disponibilité, aptitudes physiques, conditions naturelles du site, moyens financiers. Simultanément, il convient d'y adapter nos exigences afin de ne pas avoir recours à des procédés surdimensionnés par rapport à nos besoins.

Vous avez dit « propre » ?

La beauté est **subjective**. Il en va de même pour la notion de propreté.

Vous utilisez des insecticides pour éliminer des pucerons ou des herbicides pour vous débarrasser des herbes indésirables ? Le résultat est net, mais des produits chimiques ont été introduits dans votre jardin. **Les objectifs de résultat peuvent se confronter à des conséquences néfastes** sur l'environnement et la santé.

"Au jardin, viser le 100% de réussite se solde souvent par un échec"



Quel jardinier êtes-vous ?

Faites le test…

Vous jardinez pour produire *des légumes et/ou des fleurs :*
- . coûte que coûte
- . en choisissant des plants adaptés à votre jardin
- . si votre jardin le veut bien

Votre relation avec votre jardin est plutôt basée sur :
- . le laisser-faire
- . la complicité
- . l'autorité

Vous choisissez vos plantes :
- . selon vos envies
- . selon leur adaptation au jardin
- . sans les choisir : elles arrivent toutes seules

Vous avez un jardin potager pour :
- . avoir peut-être des légumes
- . avoir des légumes « naturels »
- . avoir des légumes à tout prix

Pour vous, les insectes représentent :
- . une source de richesse alliée du jardinier
- . un ennemi à abattre
- . une source d'émerveillement

Pour vous, les mauvaises herbes constituent :
- . une plante comme une autre
- . de quoi faire une bonne tisane
- . des plantes qu'il faut éradiquer

Des animaux fréquentent votre jardin ou jardinière :
- . ce sont des « nuisibles » dont il faut se débarrasser
- . vous vous renseignez pour en tirer profit (refuges, associations de plantes...)
- . Vous n'y prêtez pas attention

Votre méthode d'entretien est fondée sur le principe suivant :
- . votre jardin s'entretient tout seul
- . vous êtes obligé(e) de le doper pour obtenir ce que vous voulez
- . vous avez adapté votre gestion à votre jardin

Vous obtenez une majorité de

Vous êtes adepte des jardins sauvages :
La nature peut prendre le dessus et il vous arrive d'avoir du mal à la maîtriser. Manque de temps ou attrait de la nature sauvage, votre jardin vous convient comme il est. Vous lui donnez parfois des coups de pouce pour en faire un lieu de vie.

Vous imposez votre choix :
Vous menez votre jardin à la baguette. À chaque problème sa solution (pas toujours facile à trouver !), pourvu que vous arriviez à vos fins. Ce n'est pas vous qui vous adaptez à votre jardin, mais bien l'inverse.

Vous vous adaptez à votre jardin :
Vous testez continuellement des méthodes de gestion pour que votre jardin réponde à vos attentes tout en vous adaptant à lui. Vous avez donc dû adapter vos exigences. Votre maître-mot : faire avec les potentialités de votre jardin. Progressivement, vous vous laissez séduire par ces nouvelles méthodes.

Les mille et une raisons de jardiner sans pesticide

Le plaisir avant tout

Jardiner au naturel nous apporte des **plus-values** insoupçonnées sur le bien-être et la qualité de vie.

La relation aux autres et à soi

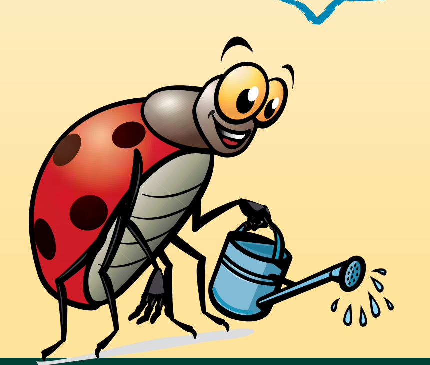
- **Echanger**
- Eduquer les **jeunes** générations
- Préserver la **santé** de tous (proches, voisins)
- **Respecter** autrui et les futures générations
- Entretenir sa **forme** physique

Les plaisirs

- Déguster des aliments de qualité, **manger sain**
- Redécouvrir les **goûts** et les saveurs
- **Observer** le vivant
- Trouver la **satisfaction** de travailler avec la nature
- Relever des **défis**, s'amuser
- Permettre la **contemplation** de dame nature
- Etre **simple** dans son approche au jardin







La préservation de notre patrimoine

L'environnement de notre territoire

- Favoriser, protéger la faune et la flore, la **biodiversité** en général, les abeilles en particulier
- Préserver la qualité des **eaux** de notre territoire
- Protéger les **sols**
- Replacer **l'homme** au sein d'un **biotope**



les économies

- Eviter des dépenses sur le **budget du ménage**
- Favoriser les économies pour nos **collectivités** (dépollution des eaux usées et production d'eau potable)

Le patrimoine

- Se réapproprier le **savoir-faire** des anciens
- Préserver le patrimoine emprunté à nos **enfants**
- **Redécouvrir** les espèces locales et patrimoniales



Le jardinier, emporté par le « progrès »

Les **avancées scientifiques et techniques** des Trente Glorieuses ont apporté des changements dans de multiples domaines. L'agriculture y a connu un bouleversement sans précédent avec l'intensification utilisant les engrais chimiques et pesticides. Ces méthodes de production apportent des gains de **productivité** et sont considérées comme source de **confort** et de progrès. Les données scientifiques attestent aujourd'hui qu'elles présentent des **risques** pour la **qualité des eaux**, la **biodiversité** et la **santé**.

Le jardinage des **particuliers** est aussi concerné par cette évolution et ses conséquences négatives. La **publicité** et les modes de distribution **banalisent** des produits pourtant faits pour tuer. Le jardinier les utilise pour faire « propre », comme un simple savon… Il est temps de **remettre en cause certitudes** et **habitudes** et de faire évoluer les pratiques de jardinage. « **Jardiner au naturel » fait ses preuves tous les jours dans de nombreux jardins**. Pourquoi pas chez vous ?

> ⚠ **1 gramme** de substance active **pollue 10 000m³ d'eau** soit la consommation de **4 personnes** pendant **30 ans** !

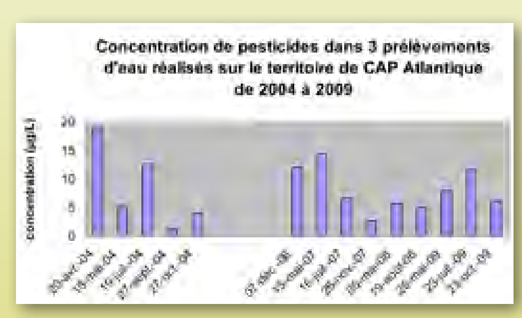
Cap Atlantique s'engage contre les pesticides



Dès 2005, les communes et Cap Atlantique se sont engagées dans la **lutte contre la pollution par les pesticides** en signant la charte « Pour entretenir les espaces verts et espaces publics sans polluer ».

L'évolution des analyses 2004-2009 montre une **diminution** des concentrations des substances actives chimiques dans les eaux du territoire. Les efforts entrepris par les communes (plans de désherbage communaux et gestion différenciée), la profession agricole et les changements de pratiques des particuliers commencent certainement à porter leurs fruits.

Cependant, il faut **poursuivre l'action** car des pics élevés de contamination sont toujours observés en avril, en juin et en automne. Cela correspond aussi aux périodes de forte activité dans les **jardins**. À ces époques de l'année, les habitations dont les abords ont été désherbés chimiquement ne sont malheureusement pas rares…



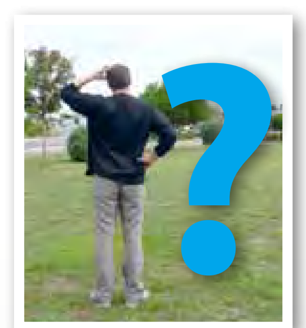
Evolution des résultats 2004-2008 (source : Cap Atlantique)

En savoir plus

Consulter le site internet : **www.cap-atlantique.fr**

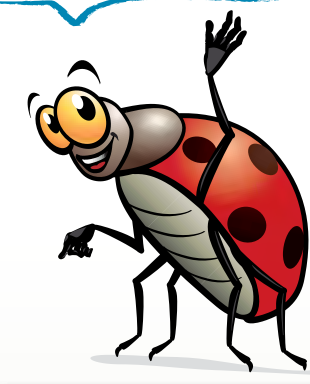
Faire connaissance avec son jardin

> " Observez comment fonctionne la nature pour jardiner le plus simplement possible "



Comprendre…

L'observation est le maître mot. Puisqu'il existe des paramètres que nous ne maîtrisons pas, autant s'y adapter : le pH du sol (acidité), l'exposition aux vents, aux intempéries, à l'ensoleillement, aux embruns…



…pour s'adapter

Les végétaux ont leurs exigences. S'ils ne sont pas adaptés à leur milieu, ils seront fragilisés face aux maladies et aux parasites. Vous aurez alors besoin de leur apporter de manière artificielle ce dont ils ont besoin ou de lutter chimiquement contre les agressions.

Il peut être possible de faire évoluer son sol par des amendements adaptés, du temps et de la patience.



Le choix des plantes

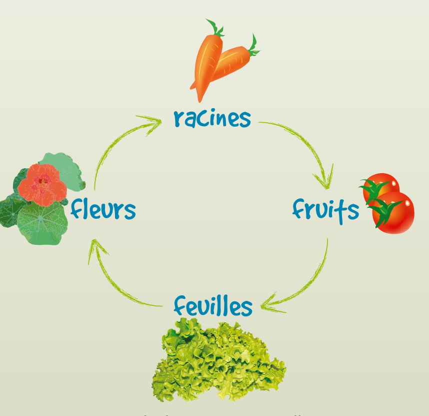
Il existe des variétés plus ou moins résistantes aux parasites, au climat, à la composition du sol…

La rotation des cultures

Il est indispensable, dans le jardin potager, de pratiquer des rotations* de cultures afin **d'éviter** la pérennisation d'un **ravageur** d'une année sur l'autre. Si une plante est infestée, il faut l'enlever et préférer son incinération à son compostage.

Parmi les principes de base, on peut citer :

1. Deux plantes de la même famille ne doivent pas se succéder au même endroit d'une année sur l'autre.
2. Après une plante exigeante en éléments nutritifs, privilégier une plante moins gourmande ou compenser avec du compost ou engrais vert.



Exemple de rotation annuelle

Nourrir le sol plutôt que guérir la plante



Consoude

Attention au gavage

Comme nous, **une plante correctement nourrie résiste mieux aux agressions**. Attention, il ne s'agit pas de l'engraisser. Elle s'alimente elle-même dans le sol en fonction de ses besoins, si le sol est lui-même correctement « nourri ».

Préférer les amendements*, plutôt que les engrais minéraux.

Les amendements* (engrais verts*, paillages*…) doivent apporter des éléments nutritifs au sol, **sans nourrir directement la plante**. Des auxiliaires* (vers de terre, cloportes…) les transforment et les rendent accessibles pour les plantes, tout en structurant le sol.

Faciliter l'assimilation des apports organiques par la plante : le compostage



Les engrais organiques **frais** (ex : fumiers) peuvent être trop **agressifs**. Il est donc préférable de les composter au préalable. Le compostage est un procédé de dégradation biologique des matières organiques. Il **réduit** aussi considérablement le volume des **déchets** provenant de votre jardin et de votre cuisine. Plus les apports sont variés, plus le résultat sera équilibré. Le compost pourra ensuite être mélangé à votre terre pour l'améliorer, selon les besoins. Des composteurs sont gratuitement mis à disposition des particuliers ayant un jardin par Cap Atlantique.

Préserver la structure du sol

Eviter les retournements intempestifs qui détruisent à la fois la structure du sol et les auxiliaires qui l'entretiennent. L'aération du sol doit être superficielle et ponctuelle. Il est également nécessaire de **protéger le sol en hiver** (paillage…) afin d'éviter que la pluie lessive les éléments nutritifs et que le gel détériore la structure du sol.

Les plantes pour nourrir le sol

Le trèfle apporte de l'azote. La phacélie et la moutarde sont d'excellents engrais verts. Utilisez ces plantes et leurs complémentarités : partage de l'espace, apports nutritifs différents, etc.

Par ailleurs, les plantes peuvent se rendre d'autres **services** : attirer les auxiliaires* comme les abeilles et bourdons qui polliniseront vos arbres fruitiers, repousser les « sales bêtes » ou au contraire les attirer là où elles ne gênent pas.

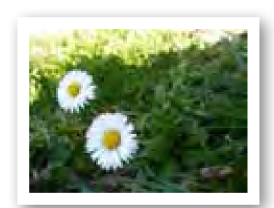
En savoir plus

« Comment jardiner sans pesticides ? »
« Composter au jardin, c'est facile ! »
« Engrais et amendements, la fertilité au jardin »
(téléchargeables sur www.mce-info.org)

« Nos déchets Mode d'emploi »
(téléchargeable sur www.cap-atlantique.fr)

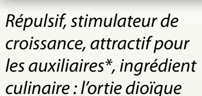
Vous avez-dit « mauvaise herbe » ?



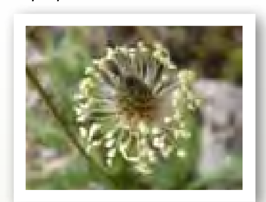


Esthétiques et couvre-sol : le trèfle et la pâquerette*





Répulsif, stimulateur de croissance, attractif pour les auxiliaires, ingrédient culinaire : l'ortie dioïque*



Calmant après piqûre : le plantain lancéolé

Victimes de l'ignorance

Une « mauvaise herbe » est une plante qui pousse spontanément là où elle n'est pas désirée. Une herbe qui nous veut du mal ? Non, bien au contraire ! De nombreuses herbes aujourd'hui « mauvaises » étaient **autrefois cultivées** à proximité des maisons pour leurs propriétés médicinales ou alimentaires. Nous en avons perdu l'usage quotidien mais elles continuent à vouloir s'y développer. Ces anciennes alliées sont devenues « indésirables », pourtant elles **peuvent avoir de nombreux atouts.**

"Une plante qui s'installe et dont on n'a pas besoin de s'occuper, c'est formidable !"

Prévenir la végétation spontanée

Si vous laissez un sol nu, il sera inévitablement colonisé. Pour prévenir l'apparition d'herbes non souhaitées, **organisez et gérez votre jardin** en respectant des principes de base qui ont fait leurs preuves. Votre jardin n'en sera que plus facile à entretenir et plus vivant.

Quelques conseils

- Evitez de laisser le **sol nu**.
- Recréez les **espaces** (allées, parcelles fleuries, parcelles potagères…) pour avoir des dimensions adaptées et réduire les besoins d'entretien.
- Favorisez les plantes **couvre-sol*** qui demandent peu de travail (trèfle, géraniums vivaces, plantes aromatiques).
- Appliquez des **paillages*** qui réalisent un amendement* progressif, réduisent l'arrosage, empêchent les herbes indésirables de pousser, embellissent le jardin (tontes de pelouse sèche, ardoise brisée, écorces…).
- Utilisez les outils pour les finitions : binette, paroir, sarcloir… Ils entretiennent aussi la forme physique.

En savoir plus

« Mauvaises herbes, on vous aime »
(téléchargeable sur www.mce-info.org)

Au revoir les « sales bêtes », bonjour les auxiliaires

Mais qui sont ces « auxiliaires* » ?

Ce sont des animaux qui aident le jardinier : coccinelles, vers de terre, mésanges, perce-oreilles, bourdons, hérissons, crapauds... Ils sont nombreux à nous rendre des services insoupçonnés.



Coccinelle et pucerons

Mettez en place les conditions favorables pour les accueillir

- **Maintenez quelques nuisibles** : les auxiliaires* ont besoin d'un **garde-manger** ! Il est également possible de planter des herbes qui attirent les nuisibles (pucerons...) et conserver une population de prédateurs toujours disponibles.
- **Proscrivez les produits chimiques** : chaque traitement crée un déséquilibre fatal pour les auxiliaires.
- **Diversifiez les milieux** afin de multiplier les refuges potentiels : herbes sauvages, murets, jachères, haies, tas de bois, plantes aromatiques… Ajoutez des nichoirs et des abris.

Attention : prendre le temps de bien observer et de se renseigner avant d'agir. En effet, les auxiliaires* peuvent avoir un aspect physique rebutant laissant croire à tort à une menace.

Larve de coccinelle

Les traitements naturels

"Il ne faut pas avoir peur de 4 ou 5 pucerons dans un rosier !"

Dans le commerce

Il existe des traitements naturels : phéromones*, insecticides naturels… Attention à **bien lire les étiquettes** avant d'acheter, pour vérifier l'absence de toxicité pour soi et pour le jardin.

Les plantes au secours des plantes : purins et autres décoctions



Raifort

Des purins insecticides peuvent être **confectionnés « maison » avec des plantes comme** la tanaisie, le raifort ou la tagète.

À utiliser avec précaution : comme les pesticides, les purins sont efficaces mais **non sélectifs**. Leur application détruit aussi les auxiliaires*. Ils sont néanmoins préférables aux traitements chimiques.

Certaines préparations peuvent avoir d'autres fonctions : fongicides, herbicides, fortifiantes (ortie, prèle, consoude).

En savoir plus

« Ces petits animaux qui aident le jardinier »
(téléchargeable sur www.mce-info.org)

ANNEXES TECHNIQUES

Qu'est ce qu'un pesticide ?



L'étymologie

Pesti-cide = de « pestis » (fléau) et « cide » (tuer) = Tuer un indésirable

(Insecticides, fongicides, raticides, molluscicides, parasicides, virucides, bactéricides, herbicides, phytocides…)

Un pesticide est un produit qui contient une ou plusieurs **substances actives* avec des adjuvants**, la plupart du temps chimiques, destinées à **tuer** des organismes jugés indésirables.

Des effets méconnus

Pesticide = Substance(s) active(s)* + additif(s) et adjuvant(s)*.

Quels effets combinés ?

L'autorisation de mise sur le marché porte sur chaque substance active*. Mais il existe de grandes **inconnues** quant aux effets liés à la **combinaison** de plusieurs substances actives* mélangées avec les additifs*.

Pesticide 1 + pesticide 2 + pesticide 3 + …

Quels effets combinés ?

Plusieurs pesticides peuvent se retrouver au même moment : dans l'eau, dans un produit que l'on mange, dans le sol… sans aucune connaissance fiable des conséquences !
C'est ce qu'on appelle « l'effet cocktail » des molécules.

Prudence !

Il ne faut pas considérer comme anodins ces produits en vente libre que l'on dépose au fond de son caddie comme un simple produit alimentaire.

- Il est indispensable de **lire l'étiquette** car ces produits présentent une toxicité.
- Attention à les manipuler uniquement avec les **protections** indiquées sur l'étiquette (gants, combinaison, masque).

L'étiquette contient des informations capitales :

- Les **doses** sont à respecter à la lettre ! Le surdosage ne rend pas les produits plus efficaces. Il multiplie les risques et la pollution ;
- Le **mode d'application** et les **précautions** à prendre sont à lire attentivement ;
- Les **symboles de risque** ne sont pas à prendre à la légère.

En savoir plus

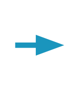
« Pesticides danger ! »
(téléchargeable sur www.mce-info.org)
Centre anti-poison d'Angers : 02 41 48 21 21

ANNEXES TECHNIQUES
Pesticides : attention danger !

Evolution des étiquettes des produits chimiques

A partir du 1er décembre 2010 (1er juin 2015 pour les mélanges), les étiquettes intègreront une nouvelle classification des risques.






Pictogrammes



Ce nouveau pictogramme exprime des **risques graves à moyen terme** : cancérogènes*, mutagènes*, reprotoxiques*, susceptibles de modifier le fonctionnement des organes, de provoquer de graves effets sur les poumons ou de provoquer des allergies respiratoires.



Ce pictogramme regroupe un certain nombre d'**effets secondaires** : empoisonnement à forte dose, irritant, allergies cutanées, somnolence ou vertiges.

Le pictogramme  disparaît. Il était peu explicite.

Chaque produit possède une fiche de données de sécurité, relative à son autorisation de mise sur le marché. Elle est disponible sur internet ou auprès des fabricants.

Attention : ces informations ne concernent pas les interactions avec d'autres substances.

En savoir plus

Attention : danger ! Savoir déchiffrer les codes du type « H . . . ».

Ces lettres nous donnent des précisions quant aux **risques** associés aux substances actives. Voici les grandes lignes de la nouvelle classification :

- H200 à H290 : dangers physiques (explosif / inflammable / comburant / corrosif)
- Dangers chimiques pour l'homme et/ou les animaux. Quelques exemples :
  - H300 à H304 : mortel / toxique / nocif en cas d'ingestion ;
  - H310 à H319 : mortel / toxique / nocif par contact cutané, lésions, allergies et irritations ;
  - H330 à H336 : mortel / toxique / nocif par contact et inhalation ;
  - H340, H341 : peut provoquer des anomalies génétiques ;
  - H350, H351 : peut provoquer le cancer ;
  - H360 à H362 : peut nuire à la fertilité ou au fœtus ou pendant l'allaitement ;
  - H370 à H373 : peut provoquer des effets graves sur les organes ;
  - H400, H410 à H413 : danger pour les organismes aquatiques à court / long terme.

Informations réglementaires et pratiques

Règlementation (arrêtés préfectoraux)



L'utilisation et le déversement de pesticides sont **interdits** toute l'année :

- sur les **avaloirs**, **caniveaux** et **bouches d'égout**


- **à moins de 1 mètre de la berge de tout fossé**, cours d'eau, canal ou **point d'eau** (même à sec) ;
- **à moins de 5 mètres d'un cours d'eau** représenté sur une carte IGN ;



. Pour en savoir plus sur les textes de loi :

- Loire Atlantique : arrêté préfectoral n° 2207/BE/026 du 9 février 2007
  http://www.loire-atlantique.pref.gouv.fr
- Morbihan : arrêté préfectoral du 1er février 2008
  http://www.legifrance.gouv.fr

Je souhaite me débarrasser de pesticides : que faire de ces déchets dangereux ?

Ne jetez pas les emballages à la poubelle.
Ne déversez pas les résidus dans l'évier ni dans les eaux pluviales.
Attention : les emballages vieillissants peuvent se détériorer.

Les **9 déchetteries** de Cap Atlantique sont habilitées à récupérer les déchets de pesticides.

BATZ-SUR-MER - Route du Croisic
02 40 23 87 76

GUÉRANDE - Z.I.de Villejames
02 40 15 68 97

HERBIGNAC - Kéraline
02 40 19 90 70

HERBIGNAC - Pompas
02 40 91 36 06

LA BAULE - Route du Rocher
02 40 60 85 66

LE CROISIC - 8, chemin du Pré du Pas
02 40 23 28 78

LE POULIGUEN - Route de la Minoterie
02 40 62 27 82

PÉNESTIN - Les Barges
02 99 90 46 10

PIRIAC-SUR-MER- L'Arche Chaussin
02 40 23 60 09





Où trouver conseil à proximité de chez vous

Tout seul ou à plusieurs… quand le jardinier a besoin de renseignements

Les associations spécialisées

LE CPIE LOIRE OCÉANE
L'association mène sur le territoire de Cap Atlantique des actions à destination des jardiniers amateurs : animation d'ateliers de sensibilisation et de conférences, visites chez des jardiniers amateurs, animation d'un jardin partagé (le jardin de Cramphore au Pouliguen).
Contact : 02 40 42 87 82 ou www.leskorrigans.com

LES JARDINIERS DE FRANCE
Réseau d'amateurs de jardin, de correspondants locaux régionaux et d'intervenants. Ateliers de jardinage, rencontres, visites et service de renseignements téléphoniques.
Contact : Jean Guiffant – Correspondant Loire Atlantique au 02 40 29 15 55
ou www.jardiniersdefrance.com

Les jardins

LES JARDINS PARTAGÉS, FAMILIAUX OU PUBLICS : lieux d'apprentissage du jardinage naturel, de solidarité et d'échanges, ces jardins sont gérés en associant les habitants volontaires. Pour y participer ou pour une simple visite…

Il en existe sur les communes de Batz-sur-Mer, Herbignac, La Turballe, Le Pouliguen. D'autres jardins peuvent être en projet… Se renseigner directement auprès des mairies.

BATZ : ASSOCIATION JARDINS FAMILIAUX
Contact : Mme Gautron au 02 40 23 97 80

HERBIGNAC : JARDIN PARTAGÉ DU CLOS DU POIVRE
Contact : Frédéric Kastler au 02 40 42 84 45

LES JARDINS FAMILIAUX DE LA TURBALLE
Contact : Mairie de La Turballe au 02 40 11 88 00 ou www.mairie-laturballe.fr

LE POULIGUEN : JARDIN PÉDAGOGIQUE PARTAGÉ DE CRAMPHORE
Contact : CPIE Loire Océane au 02 40 42 87 82

LE JARDIN DES MARAIS À HERBIGNAC
Sur ce terrain tourbeux et acide, régulièrement inondé, les propriétaires ont accompli des merveilles à force d'imagination. Ils jardinent de concert avec la nature, à l'image de ce qui se passe en forêt où le sol est toujours recouvert de végétaux en décomposition et jamais retourné.
Contact : Annick et Yves Gillen au 02 40 91 47 44 (de mai à fin septembre)

LE JARDIN D'ERRAND À SAINT MALO DE GUERSAC
Visite guidée et commentée du jardin fruitier et potager où sont pratiqués cultures associées, paillage*, broyage des végétaux… ce qui permet de ne pas utiliser de traitement !
Contact : Jean-Luc Sacquet 02 40 91 19 35 ou www.jardinsderrand.com

Quelques sites internet



Communauté d'Agglomération de la Presqu'île de Guérande-Atlantique (Cap Atlantique) informations sur le territoire : l'eau, les pesticides, l'éco-jardinage dans les espaces publics et chez les particuliers, la règlementation et le compostage.
www.cap-atlantique.fr

CPIE Loire Océane : contacts, bibliographie, actualités sur les manifestations du territoire traitant du jardinage.
www.leskorrigans.com

Les Jardiniers de France : charte du jardinage au naturel
www.jardiniersdefrance.com

Maison de la Consommation et de l'Environnement de Rennes : publications sur l'éco-jardinage.
www.mce-info.org

CPIE Sèvre et Bocage - Maison de la Vie Rurale en Vendée : publications sur l'éco-jardinage.
www.maison-vie-rurale.com

CPIE Pays de Nantes - Réseau 100 jardins naturels (agglomération nantaise) : conseils, forum de discussion, centre de ressources.
www.100jardinsnaturels.fr

Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles : information sur les étiquettes des produits chimiques.
www.inrs.fr

Les éditions Terre Vivante : information sur le jardinage écologique, éditions d'ouvrage, animation d'un parc écologique en Isère.
www.terrevivante.org

Les éditions Sang de la Terre
www.sangdelaterre.fr



Littérature, périodiques et brochures spécialisés : quelques exemples



Coccinelles, primevères, mésanges… la nature au service du jardin
de Denis Pépin, Ed. Terre Vivante

Compost et paillage au jardin
de Denis Pépin, Ed. Les quatre saisons du jardinage

Guide du nouveau jardinage : sans travail du sol, sur couvertures et composts végétaux
de Dominique Soltner, Ed. Sciences et Techniques Agricoles

L'art de faire travailler le naturel au jardin
de Jean-Luc Sacquet, Ed. Jardins d'Errand

La Bretagne des jardins
de Claire Lecorbeiller, Ed. Ouest France

Le guide du jardin bio
de Jean-Paul Thorez, Brigitte Lapouge-Déjean, Ed. Terre Vivante

Le poireau préfère les fraises, les meilleures associations de plantes
de Hans Wagner, Ed. Terre Vivante

Les 4 saisons du jardin bio (6 numéros par an)
Ed. Terre Vivante

Pucerons, mildiou, limaces. Prévenir, identifier, soigner bio
de Jean-Paul Thorez, Ed. Terre Vivante

Purins d'ortie et compagnie
de Bernard Bertrand, Jean-Paul Collaert, Eric Petiot, Editions de Terrain



Glossaire



Sources : Le Nouveau Robert 2007, Médiadico.
Adaptations : CPIE Loire Océane.

Additif / adjuvant : substance contenue dans les pesticides pour renforcer ou compléter les substances actives.

Amendement : opération ou élément visant à améliorer les propriétés physiques d'un sol.

Auxiliaire : animal qui aide le jardinier (pollinisation des fleurs, régulation des parasites des plantes, décomposition de la matière organique, amélioration de la structure du sol…).

Engrais vert : plante fournissant des apports nutritifs au sol lors de sa décomposition par les auxiliaires du sol. Ils peuvent être utilisés entre deux plantations, notamment à la mauvaise saison, protégeant ainsi le sol des intempéries.

Cancérogène : qui peut provoquer un cancer.

Couvre-sol : plante tapissante qui s'étale sur le sol sans prendre beaucoup de hauteur et qui limite l'apparition de plantes indésirables.

Mutagène : capable de provoquer chez un individu des modifications permanentes de caractères héréditaires (changement opéré dans le nombre ou la qualité des gènes).

Paillage : application d'une couche d'éléments (paille, copeaux, broyat, fauche…) destinés à couvrir le sol. Les bénéfices sont multiples : protection contre les intempéries et la sécheresse, réduction des besoins d'arrosage, limitation de la végétation spontanée, effets visuels, etc.

Phéromones : substance émise par un organisme (animal ou végétal), qui stimule une réponse chez un autre membre de la même espèce.

Reprotoxique : qui porte atteinte à la reproduction (en affectant la fécondité et/ou la fertilité).

Rotation : succession de différentes plantes sur un même sol.

Substance active : molécule contenue dans un pesticide, qui contient un principe actif. Elle est soumise à une autorisation de mise sur le marché, avant commercialisation.



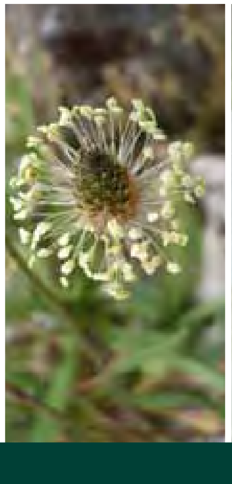


Avec
le soutien de :



PROJET SOUTENU PAR
FONDATION DE FRANCE









RCSB Saint-Nazaire 502 406 143

L'énergie pour bâtir ensemble.
Cap Atlantique
Communauté d'agglomération

Communauté de l'Agglomération de la Presqu'île de Guérande-Atlantique
3 avenue des Noëlles • BP 64 • 44503 LA BAULE CEDEX
Tél. : 02 51 75 06 80 • Fax : 02 51 75 06 89
E-mail : accueil@cap-atlantique.fr
www.cap-atlantique.fr